

SASU AB AGENCEMENT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 Euros

**271 Grande Rue
01360 BRESSOLLES**

979 914 066 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2025

SAS AB AGENCEMENT
271 Grande Rue
01360 BRESSOLLES
Tél : 03 80 78 19
SIRET : 979 914 066 0001 - APE 4332A

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-deux Septembre,
A 08H00,

Monsieur Antoine BALLY, agissant en qualité d'associé unique de la **SASU AB AGENCEMENT**,
a pris en son siège social les décisions suivantes, statuant sur l'ordre du jour :

- Décision à prendre conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour formalités

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- Le texte des résolutions proposées

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, après avoir constaté que, du fait des pertes apparaissant au bilan du 31 Décembre 2024, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, la continuation des activités de la Société, nonobstant les pertes apparaissant au bilan.

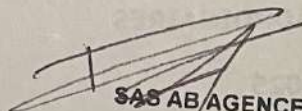
DEUXIEME DECISION :

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Bressolles
Le 22 Septembre 2025

M. Antoine BALLY



SAS AB AGENCEMENT
271 Grande Rue
01360 BRESSOLLES
Tél : 06 23 60 75 19
SIRET : 979 914 066 00019 - APE 4332A